



23 MARS 2026

Bobo-Dioulasso, le

COMMUNIQUE N° 00001 MESRI/SG/UNB/P
portant recrutement d'étudiants pour un Diplôme Inter-Universitaire
« Antibiotologie et Antibiothérapie en Afrique Subsaharienne »

Le Président de l'Université Nazi Boni porte à la connaissance du public, qu'il est ouvert au titre de l'année académique 2025-2026 à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA), la huitième (08) édition du Diplôme Inter-Universitaire (DIU) « **Antibiotologie et Antibiothérapie en Afrique Subsaharienne** ».

I. Contexte de la formation

La résistance aux antimicrobiens (RAM) constitue aujourd'hui une menace majeure pour la santé publique mondiale et particulièrement en Afrique subsaharienne où les maladies infectieuses continuent d'occuper une place prépondérante dans la morbidité et la mortalité.

Malheureusement l'accès limité aux soins de santé, l'insuffisance d'infrastructures sanitaires notamment les capacités diagnostiques favorisent des prescriptions inadaptées des antimicrobiens. De plus, l'automédication et la vente libre des antibiotiques augmentent une consommation non rationnelle de ces médicaments. Aussi l'utilisation des antibiotiques de dernière génération dans la filière animale contribue à aggraver la situation.

Malgré la situation, peu de formations sont ciblées sur une application à la bactériologie et à l'épidémiologie africaine de la résistance bactérienne. Pour combler le manque, cette formation a été initiée pour développer des compétences scientifiques sur le continent africain dans le domaine de la résistance aux antibiotiques sur le plan clinique, biologique et de l'hygiène hospitalière.

II. Objectif de la formation

Améliorer les capacités des pays dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens par le renforcement des compétences des professionnels de la santé et de l'ensemble des acteurs de santé publique sur la biologie des bactéries, les bonnes pratiques cliniques en matière de prise en charge des infections bactériennes, la prévention et contrôle des infections associées aux soins et les stratégies mondiales en matière de lutte contre la résistance aux antibiotiques.

III. Conditions de candidature et public cible

La formation est ouverte à tous les personnels de santé qui ont développé leur engagement dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (antibiologie, antibiothérapie, hygiène hospitalière) :

- **Interne des Hôpitaux,**
- **Médecins généralistes ou spécialistes** titulaires du diplôme d'état de docteur en médecine d'une université de la sous-région, ou extérieure à la sous-région,
- **Pharmaciens** titulaires du diplôme d'état de docteur en pharmacie d'une université de la sous-région, ou extérieure à la sous-région
- **Biologistes**, titulaires d'un diplôme BAC+5
- **Personnels para-médicaux** (avec BAC) : Technicien biomédical, infirmiers(ères), sage-femmes, aides-soignants, préparateurs en pharmacie.

IV. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- un formulaire de cursus rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) ;
- des photocopies légalisées du baccalauréat ou du diplôme équivalent et des diplômes universitaires du candidat ;
- un curriculum vitae à jour daté et signé ;
- une lettre de motivation ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- le cas échéant, une attestation du supérieur hiérarchique autorisant la participation à la formation en cas d'admission ;
- un engagement à s'acquitter des frais de formation ;
- un certificat de visite médicale attestant l'aptitude du candidat à participer à la formation (visite et contre visite).

Tout dossier incomplet sera rejeté.

V. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) **du 23 mars au 27 avril 2026**. A cet effet chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> en vue de créer non seulement un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) mais aussi son dossier sur la plateforme et de l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents francs (15 500 F) CFA

payables sur la plateforme Campusfaso à travers la plateforme nationale de paiement numérique (**faso arzeka**)

L'admission se fera sur examen de dossier par un jury de sélection.

La liste des candidats retenus sera publiée au plus tard le **11 mai 2026 à 17 heures**.

VI. Durée et modalités de la formation

La formation se fera sous le format hybride, deux (02) semaines de formation en ligne et quatre (04) semaines en pension complète pour la phase en présentiel qui se tiendra à Bobo-Dioulasso.

Session Virtuelle : Du 1^{er} au 13 Juin 2026.

Session Présentielle : Du 29 Juin au 25 Juillet 2026.

VII. Coût de la formation

Les montants afférents aux coûts annuels de formation du DIU « Antibiotologie et Antibiothérapie en Afrique Subsaharienne » sont fixés comme suit :

Frais d'inscription

Ressortissants de la Zone UEMOA	Ressortissants de la Zone hors UEMOA
51 500 FCFA	252 000 FCFA

Frais de formation en pension complète

Statut	Montant en FCFA
Etudiant Burkinabè résident à Bobo-Dioulasso	1 300 000
Etudiant Burkinabè non résident à Bobo-Dioulasso	2 200 000
Etudiant de l'Afrique de l'Ouest	2 800 000
Etudiant hors de l'Afrique de l'Ouest	3 100 000

Pour toute information complémentaire, consulter le site de la formation : www.diu-antibio.org



Pr Hassan Bismarck NACRO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Officier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliations :

- DAOI
- INSSA
- DSI / Point focal Campusfaso
- Large diffusion